

# LA CABANE AUX BRUYERES

Projet d'établissement



En jeux  
d'enfance

Adresse postale : 14 rue du Vieux Bourg

29850 Gouesnou

Siège Social : Parc d'Innovation de Mescoat

29800 Landerneau

Tél. : 02 98 47 90 39

[www.enjeuxdenfance.fr](http://www.enjeuxdenfance.fr)

## Sommaire

Sommaire .....	1
Préambule .....	3
Établissement .....	3
Historique.....	3
Le projet d'établissement .....	4
Les missions de la crèche et la finalité de notre travail.....	5
Les valeurs qui nous animent .....	6
Les moyens dont nous disposons.....	6
Le projet d'accueil .....	10
Les prestations d'accueil proposées.....	10
Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.....	10
Description des compétences professionnelles mobilisées .....	11
La fonction de direction de la structure :.....	11
Continuité de la fonction de direction et de service : .....	11
Le référent santé et accueil inclusif :.....	12
Le professionnel de santé .....	12
L'éducateur de jeunes enfants : .....	13
L'auxiliaire de puériculture .....	13
L'animateur petite enfance.....	13
L'agent de service.....	13
La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.....	13
L'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP).....	14
La formation.....	14
L'apprentissage .....	15
Le projet éducatif .....	15
L'accueil.....	16
1/ De quoi parlons-nous ?.....	16
2/ Des premières rencontres aux premières séparations.....	16
3/ L'accueil au quotidien.....	18
4/ L'accueil « hors des murs » : .....	19

Une journée type à la crèche.....	19
1/ La vie quotidienne des bébés à la crèche .....	20
2/ La vie des grands à la crèche .....	22
3/ L'indispensable à tout âge : L'objet transitionnel.....	24
4/ L'éveil culturel et artistique.....	24
La place de l'adulte.....	29
La sécurité affective.....	29
La posture professionnelle.....	29
Les règles et les limites .....	30
Approche bienveillante.....	31
Les actions favorisant l'égalité filles-garçons.....	33
L'entretien des locaux .....	34
Projet social et le développement durable .....	35
Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs.....	35
L'offre de garde sur le territoire .....	35
Les 2 relais dans un nouveau lieu d'accueil : .....	36
Les partenaires locaux.....	38
Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche.....	39
Les actions de soutien à la parentalité proposées.....	40
Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles.....	41
L'inscription de la structure dans un projet de développement durable .....	42

# Préambule

## Établissement

---

**Nom** : Multi accueil La cabane aux bruyères

**Adresse** : 2 ZAC de Loc ar Bruc 29800 PLOUEDERN

**Téléphone** : 02.29.62.36.49

**Mail** : lduthoit@enjeuxdenfance.fr

**Type de structure** : Multi-accueil

**Nombre de places** : 40 enfants en 2 unités d'âges mélangés

**Horaires et jours d'ouverture** : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h15 à 19h

## Historique

---

La Cabane aux Bruyères a ouvert ses portes le 23/08/2010. Deux communautés de communes sont à l'origine de ce projet, celle de Landerneau –Daoulas et celle de Lesneven-Ploudaniel. C'est la communauté de communes de Landerneau–Daoulas qui a fait construire cette structure. Elle a confié la gestion à l'association Don Bosco en délégation de service public pour 6 ans.

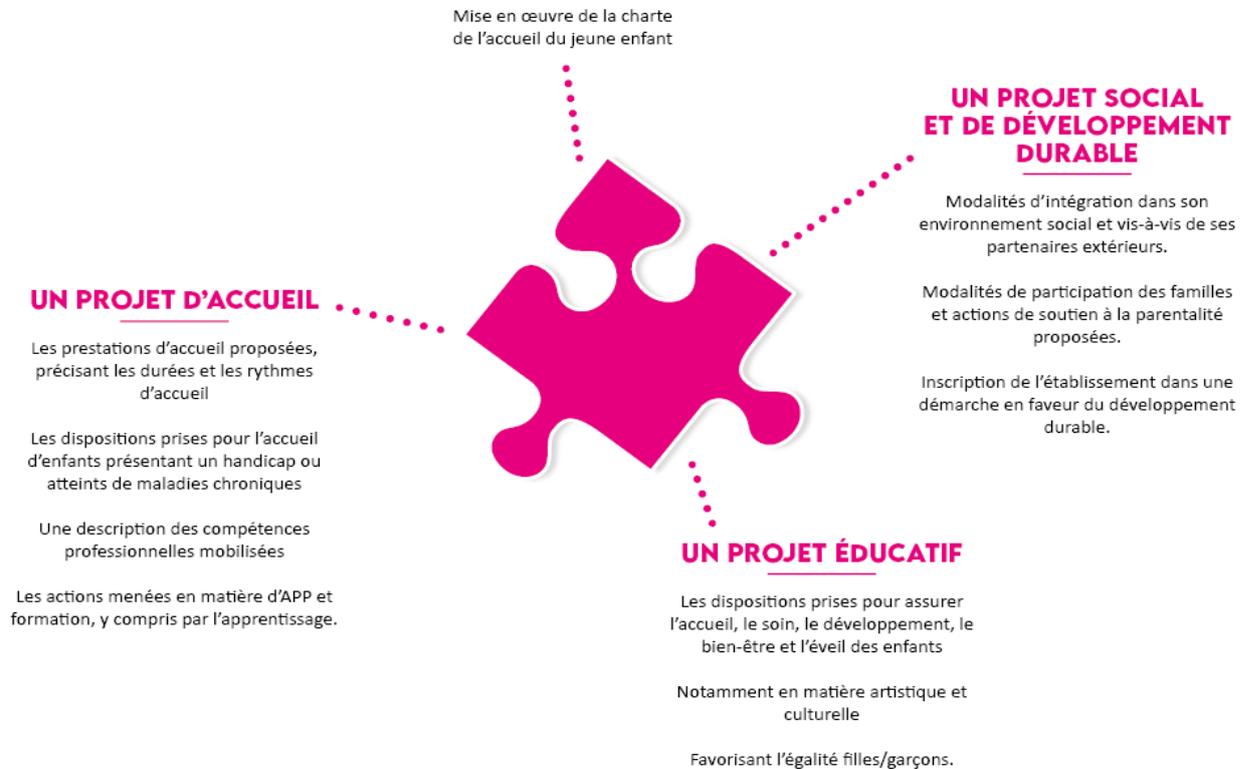
C'est une crèche dite d'entreprises, ce sont donc les entreprises qui réservent des places pour leurs salariés, sa capacité d'accueil est de 40 places. Chaque entreprise signe un contrat de réservation d'une durée de 1 à 3 ans, renouvelable, ce qui entraîne des fluctuations de places. 2 communes Landerneau et La Forest Landerneau sont également réservataires.

En juillet 2018 la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) « En Jeux d'Enfance » devient gestionnaire de la crèche la Cabane aux Bruyères.

Le renouvellement de la DSP de la cabane aux Bruyères est prévu en fin 2023.

---

## Le projet d'établissement



Le projet d'établissement est l'expression d'une réflexion et d'une dynamique d'équipe : un référentiel commun, un guide de travail un outil d'information pour les parents, les professionnels intervenant au sein de la structure, les institutions et les partenaires. Il est complémentaire au règlement de fonctionnement.

Il présente les conditions d'accueil des enfants d'un point de vue administratif sociologique et éducatif, et constitue un support de dialogue au sein de l'équipe, et avec les familles. Il détermine les méthodes de travail dont les bases sont communes à tout le personnel, et que chacun des membres de l'équipe doit s'approprier.

### Les Objectifs :

- Favoriser l'implication des parents, des professionnels, des gestionnaires et institutions (CAF, PMI, MSA).
- Base de travail et de réflexion pour l'équipe éducative de la structure dont le but est d'organiser, faire évoluer les pratiques professionnelles et le fonctionnement de la structure.
- Communiquer sur ses missions et les moyens de les réaliser.
- S'assurer que l'équipe de direction, le personnel de la structure, le gestionnaire et les parents ont chacun une place et des missions définies dans le fonctionnement quotidien de la structure.

- Il doit présenter aux familles et aux partenaires les grands axes éducatifs.
- Inscrire l'établissement d'accueil du jeune enfant dans son environnement, et dans une démarche éco-responsable.
- Permettre la pérennité de l'établissement d'accueil de jeune enfants car il répond au plus près aux besoins des familles.

Il précise :

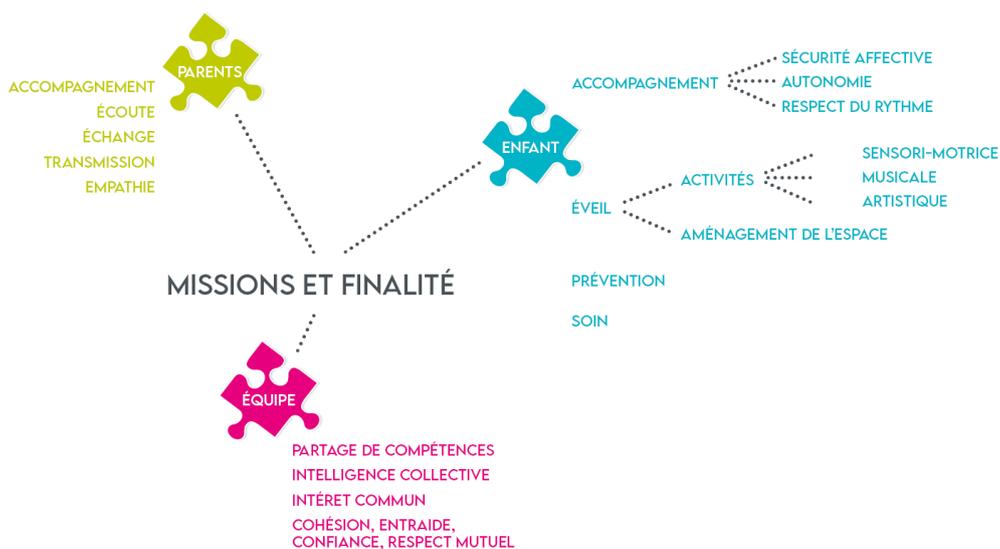
- Les valeurs partagées par l'équipe.
- Les ressources humaines et techniques.
- Les missions générales de l'établissement et le contenu de l'agrément .
- L'analyse des besoins, les attentes des familles et le contexte local.
- Les objectifs en terme d'engagement vis-à-vis de l'enfant, des familles et de la collectivité sur lesquelles s'appuie l'action du gestionnaire et des professionnels.

En résumé :

Il s'agit de définir « qui fait quoi » dans la structure. Il donne un cadre commun de références, qui favorise et renforce la cohésion d'équipe. Il constitue un support pour le débat interne, la régulation et la méditation en cas de conflits.

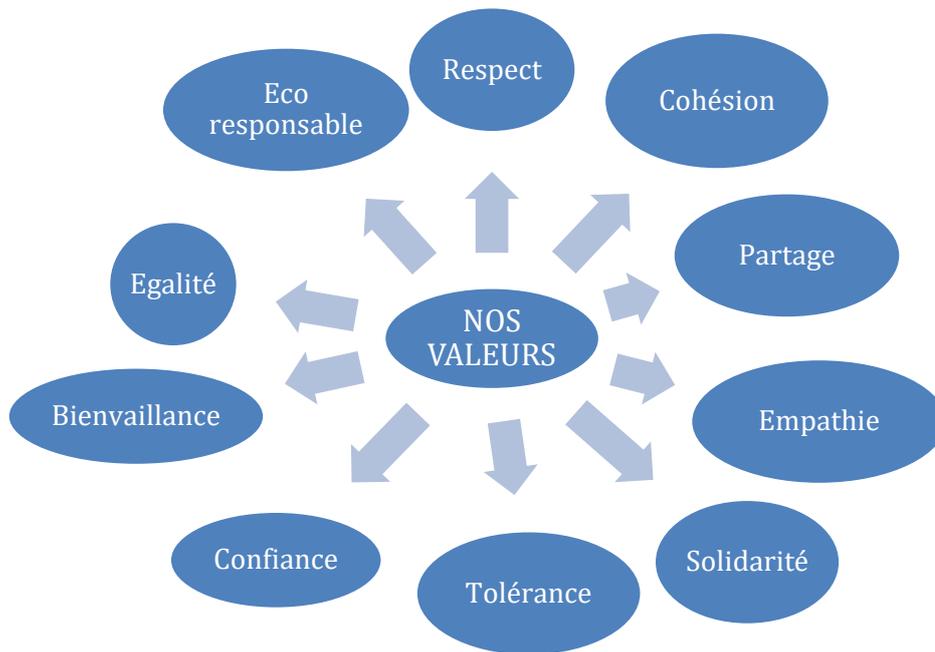
Le projet d'établissement évolue en fonction du territoire, des nouvelles données en neurosciences, et de l'équipe. Il sera daté et réactualisé régulièrement.

## Les missions de la crèche et la finalité de notre travail



## Les valeurs qui nous animent

---



## Les moyens dont nous disposons

---

**« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »**

L'équipe pluridisciplinaire de la crèche se compose de 17 Professionnels en CDI pour 15.05 ETP.

Des professionnels en CDI sur le dispositif d'affectation temporaire effectuent des remplacements entre La Cabane aux bruyères et le M.A.C du Petit Prince pour la satisfaction de l'ensemble de l'équipe, des enfants et des parents.

L'équipe bénéficie d'une salle de repos, où elle va pouvoir trouver des documents, des revues et l'ensemble des affichages qui lui sont destinés.

Les enfants évoluent dans 527 m<sup>2</sup> répartis en deux unités de vie (Rayon de Soleil et Arc en Ciel). Ces deux espaces de vie sont spacieux, chaleureux et adaptés aux capacités des enfants.

La crèche se situe dans un quartier calme avec un jardin arboré où l'enfant peut évoluer avec des porteurs, draisiennes, tracteurs, structures de motricité....



**Chaque unité bénéficie :**



D'un espace de vie pour les enfants ou les jouets mis à leur disposition sont variés, favorisant l'éveil de leurs sens. Ils sont renouvelés aussi souvent que nécessaire.

Il y a également un coin repas pour les grands qui mangent à table et un coin repas pour le groupe des bébés/moyens.



Nous retrouvons dans chaque unité 5 chambres dont 3 chambres pour les bébés avec lit à barreaux et 2 chambres pour les grands avec des couchettes.



Les enfants peuvent également profiter de 4 pièces d'activités que l'équipe des deux unités se partage.

La pataugeoire



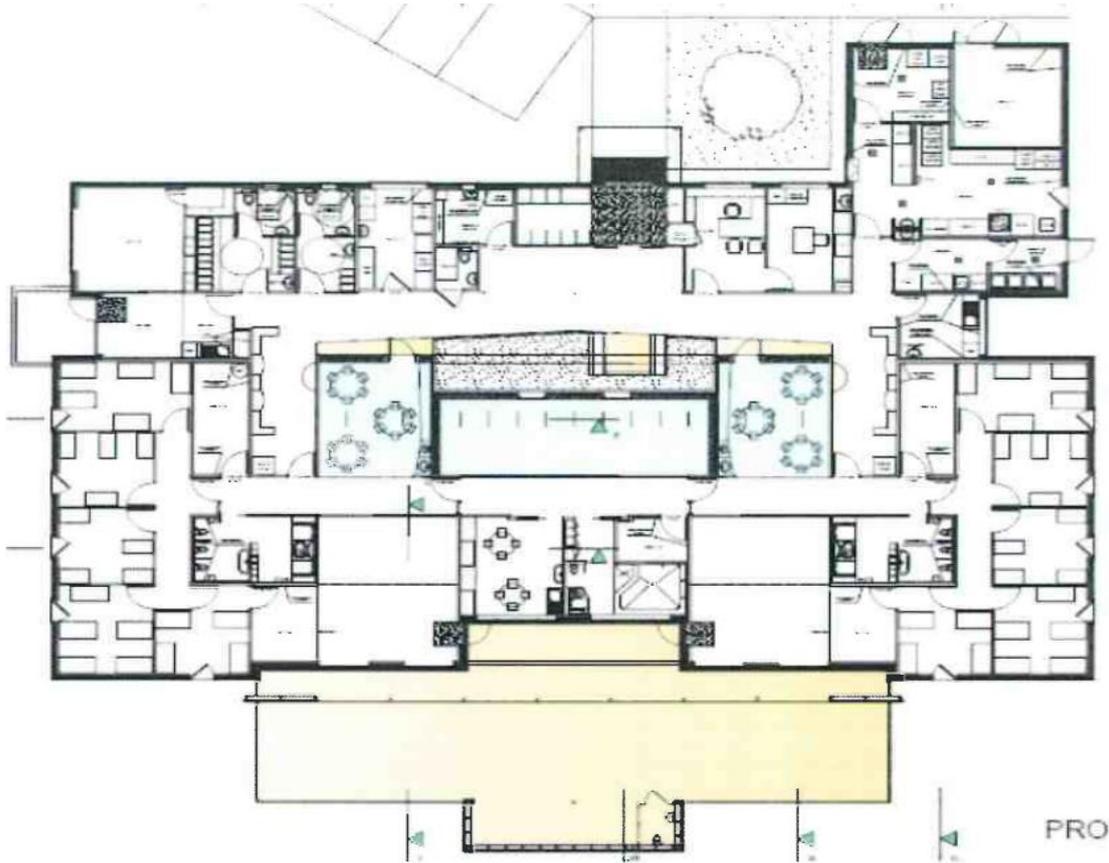
La salle motricité



La salle snoezelen

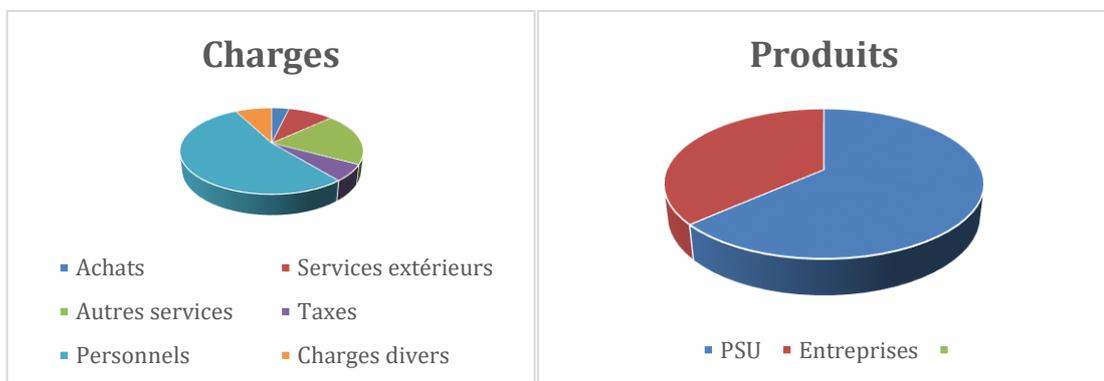


La salle activités manuelles



Nous travaillons avec une buanderie qui entretient le linge des enfants. Certains linges du quotidien et les essuies mains sont lavés au sein de la crèche dans un endroit propre et dédié uniquement à cette fonction. La structure bénéficie également d'une cuisine satellite où sont remis à température les repas livrés en liaison froide par une cuisine centrale.

Pour son fonctionnement, la structure bénéficie d'un budget d'environ 836 K€ Réparti comme suit :



# Le projet d'accueil

## Les prestations d'accueil proposées

---

- ✓ **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents. Il fait l'objet d'un contrat entre la crèche et les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles anticipé à l'avance.
- ✓ **L'accueil est irrégulier** quand les besoins en heures d'accueil sont connus mais non anticipables du fait des obligations professionnelles des parents (plannings tournant, horaires atypiques, intérim...etc)
- ✓ **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents
- ✓ **L'accueil est exceptionnel** ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

## Dispositions prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques

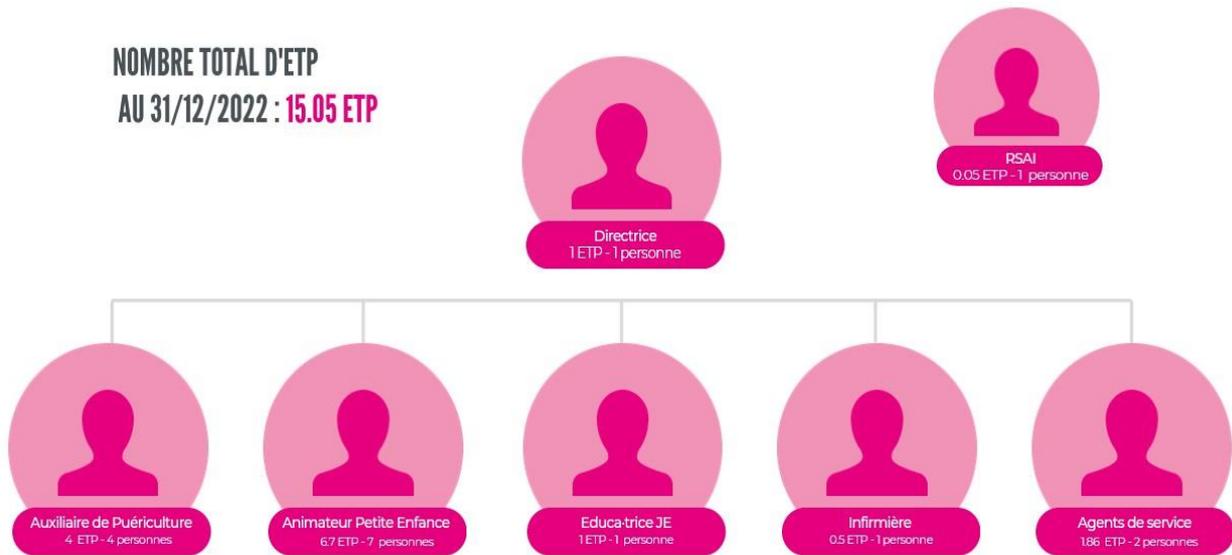
---

L'établissement favorise l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique et favorise leur adaptation dans un cadre sécurisé et adapté. L'équipe est en relation avec les partenaires médico-sociaux afin d'assurer la continuité du suivi. Une priorité leur est donnée pour leur admission.

L'obligation légale d'accueil n'est pas suffisante pour beaucoup de familles qui, mal informées, ne s'orientent même pas vers les crèches. Mettre en place une communication volontariste envers les familles et le réseau médico-social pour « aller chercher » les enfants et proposer des solutions alternatives en matière d'accueil des enfants handicapés nous paraît important.

De même, il nous appartient de pouvoir proposer que la prise en charge paramédicale des enfants puisse se faire dans la structure afin de soulager l'emploi du temps des parents.

## Description des compétences professionnelles mobilisées



### La fonction de direction de la structure :

Elle assure la responsabilité de l'organisation générale de la structure : elle pilote le projet global de l'établissement, organise le travail de l'équipe, développe les compétences individuelles et collectives du personnel, favorise la communication interne et externe, gère l'activité de la structure, assure la gestion administrative et financière et initie le travail de partenariat et de réseau.

Plus concrètement, elle met en œuvre et développe le projet d'accueil, éducatif et social et de développement durable, garantit l'application des modalités du règlement de fonctionnement et la cohérence entre les pratiques professionnelles et le projet éducatif et pédagogique. Elle est chargée de garantir la qualité de partenariat avec les acteurs locaux du territoire et de contribuer au développement du projet coopératif.

Par ailleurs, elle assure le soutien et le dynamisme de la participation parentale en développant la coopération parents/professionnels.

**Temps de travail de la direction : 1 ETP**

### Continuité de la fonction de direction et de service :

En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de direction, la continuité de ces fonctions est assurée par une personne diplômée présente dans l'établissement, ou à défaut une personne, disposant d'une expérience professionnelle d'une année auprès de jeunes enfants.

Une procédure des modalités de la continuité de direction est affichée dans le bureau de la direction.

Conditions de suppléances :

- ✓ Absence de la direction à la crèche
- ✓ Direction pas joignable (réunion, formation,)

La personne chargée de la continuité doit être à même de répondre aux demandes des familles, modifier les plannings des enfants, relever les présences/absences enfants, accueillir un enfant en occasionnel et urgence (et en établir l'inscription), proposer une fiche de pré-inscription, adapter en urgence le planning des professionnels, répondre aux besoins de remplacement en urgence (DAT ou CDD), initier les commandes (repas, couches, buanderie), appliquer les protocoles, formuler une demande urgente d'intervention de travaux, assurer la continuité du projet d'établissement .

En cas de question nécessitant l'intervention d'un cadre de la direction générale, les membres de l'équipe de direction d'En Jeux d'Enfance sont identifiés et leurs coordonnées inscrites sur un document affiché dans le bureau de la direction et communiqué à l'équipe.

**Nombre d'heures administratives prévues par an : 0.20 ETP**

#### [Le référent santé et accueil inclusif :](#)

De formation infirmier-puériculteur (Niveau 6), le référent Santé et Accueil inclusif intervient dans chaque crèche. Il travaille en collaboration avec les professionnels de Santé, les services de PMI et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de l'enfant. Son temps de travail au sein de la crèche, ses jours et ses heures de présence, ses coordonnées ainsi que toutes ses missions font l'objet d'un protocole (protocole 7).

**Temps d'intervention : 20H par an.**

#### [Les professionnels d'encadrement des enfants :](#)

[Le professionnel de santé](#) : De formation infirmier ou puériculteur (Niveau 6), le professionnel de santé accompagne l'équipe du personnel en matière de santé, de prévention et d'accueil inclusif, notamment dans l'application des protocoles. Il est le relai des préconisations du référent santé et accueil inclusif auprès de la Direction et du reste de l'équipe.

**L'éducateur de jeunes enfants** : est titulaire du diplôme d'état, il assure, en collaboration avec sa hiérarchie, la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure. Il est garant de la qualité de l'accueil des enfants. Il assure la référence de la bonne application du projet éducatif et pédagogique. Il propose une dynamique pédagogique et développe des projets extérieurs. Il veille à favoriser le bien être, l'éveil, et le développement psychomoteur de l'enfant.

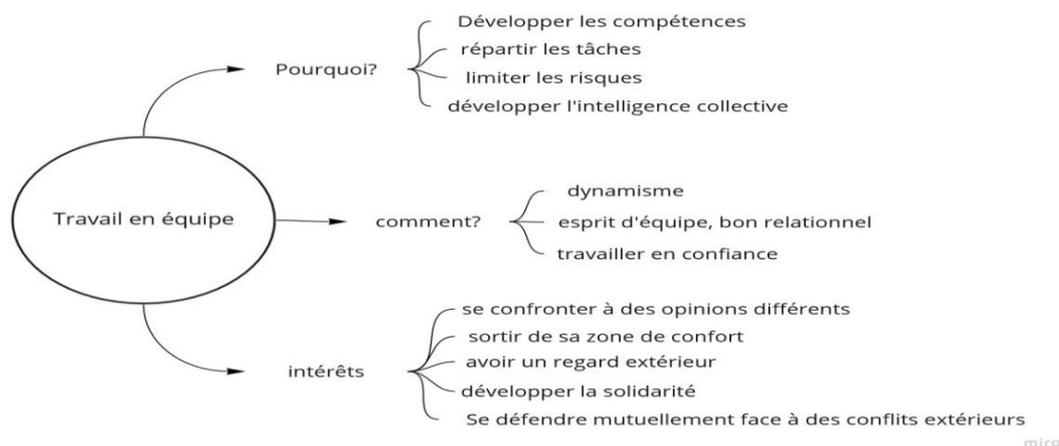
**L'auxiliaire de puériculture** : Est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de puériculture (Niveau 4). Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing. Veille plus particulièrement à la santé physique et psychologique de l'enfant.

**L'animateur petite enfance** : Est titulaire du CAP Petite Enfance ou Accompagnant Educatif Petite Enfance. (Niveau 3) Accompagne le jeune enfant dans tous ses apprentissages et son développement. Propose un environnement d'éveil et assure les soins de nursing.

### Le personnel de service :

**L'agent de service** : est chargé de l'hygiène des locaux, des équipements, des jeux et jouets et du linge. Il est également chargé de la réception des repas livrés par un prestataire extérieur, du respect de toutes les normes sanitaires en vigueur en matière d'alimentation, du réchauffage et de la mise en appétit des plats servis aux enfants.

### La concertation : nature, périodicité et objectifs des temps de concertation.



**« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »**

Des réunions d'équipe se déroulent une fois par mois à la fermeture de la crèche en dehors de l'accueil des enfants pendant 2h. L'ensemble de l'équipe se retrouve lors de deux journées pédagogiques. La première au printemps, l'équipe se concerte sur un thème commun. La seconde, en automne est l'occasion de regrouper tous les professionnels d'En Jeux d'Enfance lors d'un forum. Ces temps de concertation permettent à l'équipe de créer une réelle dynamique de groupe, une cohésion indispensable pour le bien-être des enfants.

### **L'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP)**

---

La structure fait intervenir des professionnelles extérieures : Une psychologue intervient ponctuellement sur sollicitation de l'équipe ou des familles lors de temps d'observations. Quatre séances d'analyses de pratique par an sont également organisées pendant 2h après la fermeture de la structure pour l'ensemble de l'équipe.

L'animation se fait par un professionnel ayant une qualification requise sans lien hiérarchique. L'APP a pour but de :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents.
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations.

Des analyses de la pratique managériale à l'initiative du siège d'En Jeux d'Enfance sont planifiées pour l'ensemble des directions des structures de la SCIC.

### **La formation**

---

**« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »**

A En Jeux d'enfance, nous avons la chance d'avoir notre propre organisme de formation certifié Qualiopi. Des formations individuelles sont proposées au cours de l'année à l'ensemble des salariés. Grâce à un catalogue élaboré en fonction de leurs besoins de formations (questionnaire envoyé en amont à l'ensemble des professionnels SCIC), chaque salarié peut suivre au moins une formation par an, en fonction de son envie.

Cela favorise la remise en question, la professionnalisation, l'ouverture vers de nouvelles pratiques pédagogiques, et ce dans le but de redynamiser les équipes, de créer un travail de qualité quant à la prise en charge de l'enfant et sa famille. Un forum regroupant l'ensemble des professionnels d'En Jeux d'Enfance est également organisé à l'automne. Ce forum est organisé en deux temps : conférence débat sur une problématique commune le matin, temps d'échange l'après-midi entre pairs.

La crèche accueille également des stagiaires avec des profils différents et venant de divers horizons : lycéens, étudiants, personnes en reconversion professionnelle...Durant leur stage, ces derniers sont accompagnés de deux professionnelles chargées de leur faire découvrir les métiers de la Petite Enfance, le quotidien de la structure, de les sensibiliser à la relation avec les tout-petits et l'attention portée aux familles. Avant le début de leur stage, les stagiaires sont invités à venir rencontrer les professionnelles de la crèche qui leur feront visiter la structure et leur donneront quelques consignes à respecter lors du stage (se présenter aux familles, présentation de fiches de suivies de stage, fiche journée type...)

## L'apprentissage

---

L'apprentissage est un mode de formation par alternance, ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans. Il associe une période de formation théorique (en centre de formation) et une formation pratique en entreprise. Il permet aux jeunes d'acquérir simultanément des connaissances et de l'expérience. Durant toute la durée de son apprentissage, l'apprenti est suivi à la crèche par un maître d'apprentissage de formation à minima équivalente au diplôme recherché par l'apprenti. Une formation de maître d'apprentissage a été proposée à l'ensemble des tuteurs pour accompagner au mieux les apprentis. Ainsi, la Cabane accueille depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 18 mois une apprentie auxiliaire de puériculture. Cette démarche vise également à pallier la pénurie d'auxiliaires de puériculture à laquelle l'ensemble de notre secteur fait face actuellement.

## Le projet éducatif

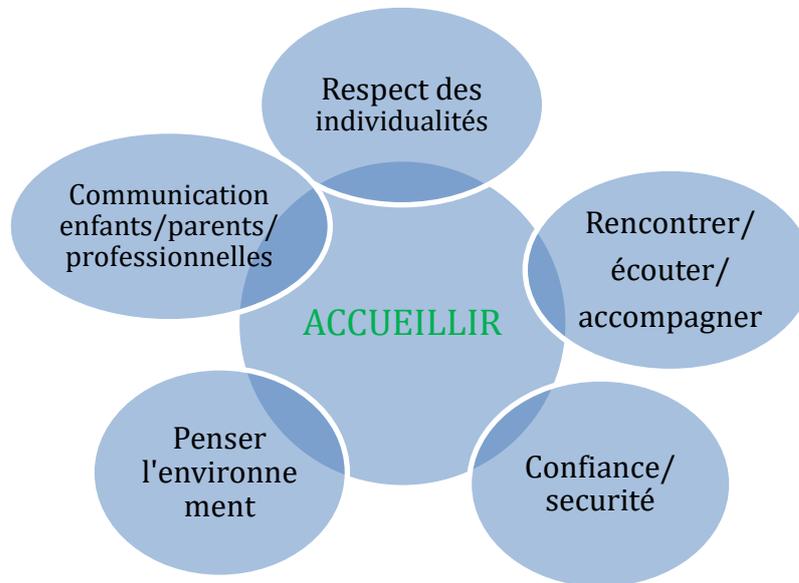
Le projet Educatif exprime en préambule les valeurs, les orientations puis les objectifs et moyens éducatifs que les professionnels de la structure souhaitent promouvoir à travers l'accueil, les relations avec les parents et les activités avec les enfants.

L'enfant est un être unique, une personne en devenir, ayant une identité liée à sa culture et son histoire, faisant partie d'une famille. Un citoyen, s'inscrivant dans une société. Nous l'accueillons jour après jour dans sa globalité, de façon chaleureuse et personnalisée. Prenant en compte ses besoins, attentes et capacités. Nous veillons au respect de ses rythmes. Nous lui proposons un environnement adapté et stable, où il peut s'exprimer, créer, jouer, grandir en toute sécurité, favorisant son autonomie et protégeant son intimité.

## L'accueil

**« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache »**

### 1/ De quoi parlons-nous ?



"Accueillir, c'est faire de la place à l'autre". L'accueil, à la crèche, est pensé pour l'autre. Il suppose une écoute, une ouverture, une place faite ou donnée. Il suppose aussi que l'autre puisse être connu ou inconnu, proche ou moins accessible, conforme ou différent de la représentation qu'on a de lui.

La prise en compte des besoins, des rythmes, des rituels de chacun permet à l'enfant de se construire de façon cohérente par rapport à ce qu'il est, à ce qu'il ressent. Nous souhaitons permettre progressivement à chaque enfant de grandir, en comprenant son propre développement.

### 2/ Des premières rencontres aux premières séparations

Le travail avec l'enfant et sa famille débute dès le premier rendez-vous d'accueil, en vue de l'inscription potentielle. C'est là que s'élaborent les premiers liens de la relation à venir et du parcours potentiel à faire ensemble. Nous pensons que ce premier rendez-vous est déterminant pour le sens et la qualité de la suite. C'est sur ces premières impressions, ces ressentis, ce vécu partagé que la relation commence à se construire. Bien-sûr, tout ne se joue pas sur ce premier temps de rencontre, mais il est cependant essentiel de le travailler de telle sorte qu'il soit le plus profitable possible à la future relation entre le parent, l'enfant et le professionnel.

**a- L'adaptation**

L'équipe de la crèche souhaite favoriser le temps passé à faire connaissance avec chaque famille. La période d'adaptation est un moment privilégié, avec l'enfant et ses parents, afin de prendre soin, le mieux possible de chacun.

- Une première rencontre s'organise entre la famille et la directrice, permettant d'aborder le fonctionnement de la structure et de faire une visite des locaux.
- Puis la directrice fixe le premier temps d'adaptation au sein de l'unité avec l'une des deux référentes de l'enfant. Cette première rencontre permet des échanges sur les habitudes et le rythme de l'enfant. L'enfant découvre les lieux en présence de ses parents.

Pour qu'une séparation puisse être envisagée par l'enfant, il faut que l'accompagnement de l'adulte puisse générer de la sécurité et de la confiance. En grandissant, l'enfant doit savoir que son parent va revenir le chercher : son parent est absent physiquement mais il reste présent psychologiquement : les paroles du professionnel ont pour but de lui permettre de se représenter son parent.

C'est sur la confiance et la relation entre son parent et le professionnel qui l'accueille que l'enfant va pouvoir s'appuyer pour être lui-même en confiance. Il faut du temps, de l'investissement, de l'engagement de la part de chacun pour que cette relation se crée, pour que la rencontre puisse se construire.

Au moment de l'adaptation, la séparation est amorcée, avec les angoisses que cela peut générer, tant chez les parents que chez l'enfant. Les référentes s'adaptent à la famille pour permettre une adaptation progressive. Une proposition de séparation de 20 à 30 minutes le premier jour, puis, petit à petit, l'enfant prend un biberon ou un repas à la crèche, fais une sieste... L'adaptation se termine par une « petite journée » de présence à la crèche. Tenant compte de chaque situation, cet accompagnement est individualisé en fonction du ressenti et des possibilités des familles.

**b- L'enfant et sa famille**

Accueillir l'enfant, c'est lui faire de la place en tant qu'individu, mais c'est aussi accueillir sa famille. Le temps passé dans la structure d'accueil nous concerne tous, enfants, parents, professionnels, notamment parce qu'il met en jeu une séparation et une éducation qu'il va falloir co-porter. Malgré la séparation et la distanciation transitoire que l'enfant va devoir mettre en œuvre, il s'agit de lui permettre de vivre ses journées à la crèche de la façon la plus sereine possible. Le lien de confiance qui va pouvoir être construit entre le parent et le professionnel est ici un garant de cette sérénité.

Les parents sont ceux qui connaissent le mieux leur enfant, ses désirs, ses craintes, ses rites, ses plaisirs...et ces éléments transmis vont pouvoir aider les professionnels à construire cette relation nouvelle. En ce sens, on peut dire que l'expertise parentale transmise au professionnel va lui permettre d'accueillir ce tout-petit de façon adaptée.

Chacun est invité à venir partager des moments avec les enfants à la crèche en fonction de ses disponibilités et de ses envies. La place des parents, c'est aussi des temps d'échanges avec les professionnels de la crèche. Ces temps de rencontres permettent des échanges entre les familles autour de thèmes ou d'actualités, en continuité avec le quotidien des enfants dans la structure.

### 3/ L'accueil au quotidien

Tous les jours, le moment d'accueil, est essentiel pour le bon déroulement de la journée de l'enfant. Une personne de l'équipe se rend disponible pour échanger avec chaque parent, permettant les transmissions de toutes les informations nécessaires pour pouvoir prendre soin de leur enfant pendant leur absence (sommeil, heure du biberon, état de santé, anecdotes diverses...).

Toutes les transmissions sont inscrites dans un cahier pour faciliter la continuité du travail entre les différents professionnels de la crèche.

Pour que cet accueil soit de qualité, il est essentiel que le parent entre au sein de l'unité afin que son enfant se sente accompagné et que les autres enfants présents comprennent la situation.

L'accueil peut se faire tout au long de la journée, mais l'équipe estime qu'il est parfois difficile pour un enfant d'arriver au milieu d'une activité, ou juste avant le repas, ou la sieste. L'enfant n'aura alors pas le temps de prendre sa place dans le groupe et de s'y repérer.

Des rituels sont mis en place pour faciliter la séparation : ces habitudes sont très importantes pour certains enfants qui y puisent leur sécurité (Exemple : Un petit coucou à la porte, le jeu du boulier qui facilite ces temps de séparation...);

Nous accordons une grande importance à « l'au revoir » : il est parfois difficile pour le parent et l'enfant de se quitter, mais il est important de verbaliser ce moment afin que l'enfant intègre bien que cette séparation n'est que provisoire.

Dans la journée, les parents viennent chercher l'enfant à l'heure qu'ils souhaitent. L'équipe est avertie le matin de l'heure de départ afin de préparer l'enfant à l'arrivée de son parent ou de savoir s'il peut « entamer » autre chose (une activité, un temps de repos...).

Un temps d'échange est systématiquement mis en place entre un professionnel et le parent au moment du départ, tout en restant vigilant vis-à-vis du groupe d'enfants encore présent. Des rencontres plus longues et plus formelles peuvent être proposées aux parents.

Certains enfants ressentent des difficultés à quitter la crèche : ils vivent là, une autre séparation avec un lieu qu'ils ont investi durant toute leur journée.

#### 4/ L'accueil « hors des murs » :

##### Quelques moments privilégiés

Des temps de partage avec les familles sont aussi proposés régulièrement dans l'année : la chasse aux œufs, la fête de Noël... Ces temps sont l'occasion de passer un moment tous ensemble (professionnels et familles), en étant moins pris par le temps et dans une ambiance chaleureuse. Ces temps peuvent être organisés au sein de la crèche ou en dehors.

##### Des outils de communication :

Nous mettons à jour régulièrement un site internet sécurisé pour y diffuser des photos des enfants à l'attention des familles. Les photos permettent aux parents de voir concrètement ce que leurs enfants vivent au quotidien. C'est un outil très apprécié des familles et de l'équipe.

Un petit journal de la crèche est aussi proposé aux familles : plusieurs professionnels font vivre ce journal qui offre des rubriques diverses liées à la vie de la crèche et au domaine de la petite enfance en général.

Plus largement Enjeux d'Enfance diffuse aussi des informations au quotidien sur son interface facebook, avec des informations sur l'ensemble du réseau de crèches.

#### Une journée type à la crèche

---

**« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »**

Nous accueillons des enfants de 2 mois et demi à trois ans, les journées sont donc très différentes selon l'âge de l'enfant.

Nous avons fait le choix de fonctionner en deux unités d'âges mélangés, pour la richesse que cela offre pour les enfants et dans un souci de continuité de l'accueil : en effet un enfant sera accueilli sur la même unité de son entrée à la crèche jusqu'à son départ. Il sera accompagné par les mêmes professionnels qui auront un suivi complet de son évolution. Au sein de l'unité toutes les professionnels s'occupent de tous les enfants, selon le jour chacun sera plutôt référent des grands ou des bébés-moyens.

La journée se déroule avec des moments communs à tous et des moments plus spécifiques aux groupes d'âge.

### 1/ La vie quotidienne des bébés à la crèche

Les plus petits ont un rythme propre et des besoins spécifiques. Nous travaillons le plus possible dans le sens de l'individualisation, avec les limites inhérentes à la collectivité.

Le rythme des repas et sommeil est très différent d'un enfant à l'autre et évolue beaucoup dans les premiers mois.

#### **Le sommeil**

Le sommeil est essentiel au développement et à la croissance des enfants. C'est une phase durant laquelle le corps sécrète les hormones (de croissance notamment) et traite les informations reçues durant la phase d'éveil. Un enfant bien reposé sera disposé à s'ouvrir à ce qui l'entoure, à être acteur de ses acquisitions.

Chaque enfant est couché en fonction de son rythme de sommeil, c'est pour cela que nous sommes attentives à l'heure de levé mais aussi aux signes de fatigue que l'enfant peut communiquer (se frotte les yeux, baille, pleure, etc.).

Nous disposons de 3 chambres par unité avec plusieurs lits à barreaux, de couffins pour les tous petits : certains ont besoin de se sentir contenu pour être sécurisé et pouvoir se laisser aller à dormir.

Les bébés sont couchés selon leurs besoins, et nous les laissons se réveiller spontanément : nous ne les réveillons pas. Le sommeil peut être un peu contrarié par la collectivité de temps en temps : un enfant qui se réveille dans une chambre peut réveiller d'autres enfants. Souvent après un temps d'adaptation les enfants ne se réveillent plus systématiquement avec le bruit des autres.

Le rythme des enfants peut être différent à la crèche et à la maison : l'environnement n'est pas le même.

Les journées à la crèche sont souvent plus bruyantes et les sollicitations sont nombreuses : les autres enfants, les sons, les professionnels, les arrivées, les départs, ...

Nous avons fait le choix de ne pas attribuer de lit fixe à chacun car nous essayons de combiner au mieux chaque jour pour que les enfants puissent être le moins nombreux possible par chambre, repartis selon leur rythme, pour une meilleure qualité de sommeil.

#### **Les soins et la propreté**

Les temps de soins individualisés (change, petits bobos, propreté, hygiène) sont particulièrement appréciés des enfants. Chaque professionnelle instaure une relation privilégiée avec l'enfant pour se mettre vraiment à son écoute.

Lorsque l'on change la couche d'un tout-petit nous l'allongeons sur un plan horizontal. Cette position est confortable pour le bébé, qui peut librement bouger les bras et les jambes, mais aussi pour la professionnelle qui n'a pas à soutenir le poids de l'enfant et peut ainsi se concentrer sur la relation et les soins

### **Les repas :**

Le repas est un moment privilégié de découvertes et d'échanges entre les enfants entre eux et avec les professionnels.

Chez les bébés, nous nous organisons afin que ce soit la même professionnelle qui donne le repas dans son intégralité. Aucun rythme n'est imposé, les biberons sont donnés « à la demande » et toujours dans les bras. Puis, vient le temps des purées données par les professionnelles... Les petits sont assis dans des chaises hautes ou transats. Lorsqu'ils seront capables de s'asseoir, ils seront installés autour d'une petite table.

Bien sûr, nous souhaitons que l'introduction de nouveautés (cuillère, aliments, morceaux) soit initialement proposée par les parents. La crèche pourra alors prendre la suite. Les premiers apprentissages se font toujours à la maison.

Petit à petit les bébés grandissent et deviennent des « moyens ». Les moyens commencent à manger sur des petites tables en petit groupe : souvent un petit groupe de 3-4 enfants accompagnés avec un professionnel. Nous leur proposons un repas plus collectif et plus autonome

2/ La vie des grands à la crèche



## Le sommeil

En grandissant, le rythme du sommeil se modifie. Les grands ne font plus qu'une sieste par jour, après le déjeuner.

Ainsi, à la fin du repas, chez les plus grands, les enfants sont invités à prendre leur panier pour y déposer leurs vêtements. C'est une nouvelle étape vers l'autonomie ; l'enfant joue à se déshabiller seul. Puis nous leur proposons systématiquement d'aller aux toilettes, libre à eux d'y aller... ou pas.

Ensuite, chacun d'eux va chercher ses objets personnels comme la tétine ou le doudou. L'enfant dispose d'un lit bas sans barreaux. Il peut y rentrer seul et se lever après sa sieste sans déranger les copains. Néanmoins, la présence de l'adulte lors de l'endormissement des plus grands est rassurante dans ces moments de séparation d'avec le monde extérieur. Bien que nous ne forçons jamais un enfant à dormir, nous estimons nécessaire qu'il se repose dans un espace calme et avec peu de lumière. Le lever des enfants se fait de manière échelonnée. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort (sauf cas exceptionnel, chaque situation se réfléchit au cas par cas en équipe) car cela fait partie du respect de son rythme et de ses besoins.

## Le temps du repas

Les repas sont confectionnés par la SCIC Assiette coopérative, puis livrés en liaison froide. Les menus élaborés par une diététicienne proposent des produits frais et de saison, adaptés à l'âge des enfants et aux allergies alimentaires. Chaque régime spécifique est respecté.

Le repas est un temps d'éveil autant qu'un temps de jeu. Manger ensemble c'est l'occasion de partager de bons moments de complicité et de bien s'amuser. C'est aussi un temps d'échanges, de découvertes, d'apprentissage de la patience et de la mobilité.

## Les soins et la propreté

En ce qui concerne **l'acquisition de la propreté**, elle est menée en commun avec les parents. Les multiples échanges avec ces derniers sont l'occasion de voir où en est l'enfant à la maison, et ainsi adapter nos actions. A la crèche, nous profitons des moments de change pour proposer le pot ou les toilettes. Pour plus d'efficacité et de sérénité nous n'imposons rien. Nous ne les grondons pas en cas d'accident, car les fuites et les oublis font partie de l'apprentissage. Bien sûr, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant souhaite devenir grand). Il est important que cette étape soit effectuée en douceur, une attitude trop directive pouvant entraîner un blocage. Parfois, la vie de groupe peut freiner, ou au contraire, stimuler l'acquisition de la propreté.

### 3/ L'indispensable à tout âge : L'objet transitionnel

Ces objets matériels ont pour l'enfant une valeur et une réalité particulière. Présents et réconfortants, ils permettent le passage entre la première relation à la mère (fusion) et la relation avec les autres (objets ou personnes). Il peut s'agir d'une peluche, d'un mouchoir, d'une tétine...

L'enfant est acteur face à son objet transitionnel, il le tripote, le salit, l'abîme, il le charge de sentiments très variés : il peut être aimé avec passion et subir à d'autres moments des agressions « violentes ».

La prise en considération de *l'objet transitionnel* est un travail de toute l'équipe. Cette attention se manifeste en premier lieu par la prise en compte du nom donné par l'enfant à son objet. Il est nécessaire de ne pas le banaliser car c'est la première création de l'enfant.

L'enfant a besoin de s'adapter, de communiquer, de connaître et de créer pour se réaliser pleinement et faire ses premiers pas vers l'autonomie. L'objet affectif, s'il sécurise l'enfant, ne doit pas entraver sa communication avec l'autre et le partage d'activités nécessaire à la continuité de sa socialisation. Le doudou est un médiateur entre l'enfant, l'adulte et la structure. L'enfant dispose donc de son objet affectif comme il le veut, il est à disposition dans la pochette à doudou.

Peu à peu, le besoin de l'objet affectif se fait moins sentir, l'enfant apprend à verbaliser et à partager ses angoisses, ses douleurs, ses refus, ses oppositions à l'adulte aussi, et l'objet transitionnel n'est plus utilisé qu'à certains moments plus ou moins fréquents selon chaque enfant.

Comme il n'y a pas d'âge pour prendre un objet transitionnel, il n'y en a pas non plus pour l'abandonner. Tout se fait en fonction de son développement social et affectif.

Il est important de préciser que certains enfants n'éprouvent jamais le besoin de posséder un objet, ni de sucer leur pouce.

### 4/ L'éveil culturel et artistique

**« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »**

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. ». **Jean Epstein.**

### Le jeu en question

Le jeu fait l'objet de vastes études depuis de nombreuses années, dans le secteur social, de la petite enfance, de la psychologie. Depuis D.W. Winnicott, « Jeu et réalité : l'espace potentiel », jusqu'à J. Epstein, plus contemporain, avec « l'explorateur nu », les professionnels de l'équipe ont affiné leur orientation pédagogique quand à cet aspect central de l'accompagnement des jeunes enfants.

La citation ci-dessus de Jean Epstein résume l'état d'esprit de l'équipe dans l'accompagnement des enfants : l'enfant est son propre moteur dans ses apprentissages, il est libre et autonome de ses actions et acquisitions.

### Le jeu :

Le jeu est le vecteur par lequel les enfants apprennent et grandissent, par lequel ils font le tour d'eux-mêmes et vont à la rencontre des autres.

Pourquoi et comment l'enfant joue-t-il ? Dans quel environnement ? Avec qui ? Seul ? Avec des jouets ? Lesquels ? L'adulte doit-il intervenir ?

L'observation devient alors centrale dans nos pratiques. Autant de questions qui amènent à réfléchir le jeu en terme de plaisir d'abord, d'épanouissement de l'enfant, mais aussi d'autonomie, de sens, de relation, d'aménagement de l'espace, de sécurité affective et posture professionnelle.

Nous parlons à la fois de « jeu libre » à la crèche et « d'activités dirigées ».

### Le jeu libre ou la liberté de grandir

Il s'agit de laisser la possibilité à l'enfant de choisir le jeu qu'il veut ou de jouer à ce qu'il souhaite. Il est important que le jeu libre soit une des principales activités de l'enfant. En effet, c'est un moyen qui lui permet d'exprimer sa créativité, ses envies et donc sa personnalité. Lorsque l'environnement permet aux enfants de faire leurs choix, alors ils peuvent exercer leurs capacités à faire seul. Privilégier le jeu libre, c'est permettre à l'enfant d'affirmer son individualité.

Comment lui permettre de jouer librement ? Il ne suffit pas de « laisser-faire ». Il s'agit d'abord de privilégier la sécurité affective et la confiance.

### Les activités encadrées :

Elles ont du sens seulement si elles n'ont pas d'objectifs de réalisation prédéterminés ou de production. Il ne s'agit donc pas de faire à la place de l'enfant pour que ce soit « beau » ou conforme aux attentes et envies de l'adulte.

Cependant, il est important de s'interroger sur le cadre de l'activité : quels sont les besoins des enfants ? Quelles activités leur proposer ? Pour répondre à quels objectifs ? Pour quelle tranche d'âge ?

Dans toutes les activités ou jeux qui lui seront proposés, l'enfant doit pouvoir faire par lui-même et ne pas être mis en échec.

## Le jeu pour se découvrir, pour se construire

Par le jeu, l'enfant est amené à « apprivoiser » son propre corps, à ressentir ses premières émotions, ses sentiments - quelle qu'en soit la nature - ses plaisirs comme ses déplaisirs, ses frustrations... C'est par ses expériences ludiques et par les découvertes que le jeu lui permet, que la personnalité d'un enfant va progressivement se dessiner.



## La motricité libre, c'est quoi ?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se débarrasser seul.



Chaque enfant a des compétences qui lui sont propres. Le développement n'est ni homogène, ni linéaire. D'un enfant à l'autre, les besoins sont donc à différencier. On n'apprend pas tous de la même façon, et surtout on ne se saisit pas des mêmes outils pour se découvrir. Le jeu libre va permettre à l'enfant de se saisir des outils qui lui correspondent pour grandir et se construire.

Lors de la lecture d'une histoire, par exemple, pour que le livre présente de l'intérêt pour l'enfant, certains ont besoin de le toucher, d'autres préfèrent écouter, d'autres souhaitent voir l'image...

Ces découvertes et ces expériences constituent un des leviers majeurs du développement de l'enfant.

Le jeu a une fonction de construction parce qu'il permet à l'enfant de devenir grand en tant qu'individu, de se construire en sujet autonome, de trouver ses propres limites, ses propres repères... *Je joue à empiler des cubes... aussi haut que moi... Je joue à éteindre la lumière aussi longtemps que je supporte d'être dans le noir... Je joue à imiter l'animal pour pouvoir m'en approcher...*

En étant libre de ses mouvements et de ses actions, le tout-petit va alors pouvoir comprendre comment il fonctionne, comment il réagit dans telle ou telle situation, ce qu'il va pouvoir utiliser de son corps pour rendre possible un mouvement, un jeu, une relation...

### Le jeu pour apprendre à vivre ensemble

Le jeu permet la relation : pour l'enfant, il constitue un moyen de communication privilégié, qui lui permet d'entrer en contact avec l'autre (enfant, adulte, famille...). Par le jeu, l'enfant se positionne dans le groupe, apprend à être au sein de ce collectif. Il s'agit là d'une modalité de socialisation importante qui lui offre la possibilité de se projeter dans le collectif présent et futur.

La Cabane aux bruyères offre à l'enfant des possibilités d'expériences variées avec d'autres. L'enfant va pouvoir se construire au sein d'un groupe et découvrir des instants de plaisir, de rire, de jeux, des situations de coopération : faire un puzzle à plusieurs, construire une cabane ensemble...

Il va aussi vivre des situations de frustration, face à un jeu convoité par un autre enfant par exemple. Ces découvertes et ces relations, sources de plaisir ou de conflit, font partie intégrante du développement de l'enfant et vont lui permettre de grandir en se construisant des repères sociaux.

Le jeu « social », qui met l'enfant en relations avec d'autres, va permettre à l'enfant de :

- **Se construire une autonomie** (Je vois un autre enfant faire le parcours de motricité seul, je veux que le professionnel me laisse le faire seul aussi)
- **S'affirmer** (Je veux pouvoir exprimer ce que j'aime et ce que je n'aime pas parmi les propositions qui me sont faites)
- **Se positionner** (Un enfant vient de me prendre mon jeu. Je vais manifester ma frustration par des pleurs, de la colère ou je vais aller le lui reprendre ou je vais lui montrer que je veux jouer avec lui).
- **Faire des choix** (Une activité dessin commence, est-ce que je préfère rester jouer à la dînette, aller faire du dessin ou suis-je intéressé par autre chose ?)
- **Se définir** (J'ai souvent peur quand je suis en haut du toboggan, j'aime la musique, je suis plus grand que cet enfant...)
- **Apprendre et découvrir** (J'apprends à descendre du toboggan en regardant un autre enfant le faire, j'ose désormais toucher les graines car le positionnement du professionnel m'a permis d'y arriver...)

A la crèche, on peut observer des enfants qui s'entraînent pour monter une tour, ils vont alors pouvoir partager des émotions (la chute de la tour peut les faire rire, ils partagent ensemble un moment de joie). On peut aussi partager le peur, l'excitation, la sérénité lors de temps d'histoires ou de chansons.

Par le biais du jeu, on peut comprendre l'émotion de l'autre et réagir en fonction d'elle. On apprend que sa propre action peut avoir des répercussions sur le comportement de l'autre (Un enfant pleure, un autre enfant le voit et vient lui apporter un jeu pour jouer ensemble).

## Le jeu pour découvrir le monde extérieur et savoir partir à l'aventure

Le jeu est le support privilégié pour aider l'enfant à comprendre le monde qui l'entoure. Il utilise ses différents sens pour partir explorer le milieu dans lequel il grandit. A son rythme, il peut alors expérimenter la notion d'espace, de volume, de stabilité, et parfois de danger...

A la Cabane aux bruyères, nous avons la chance de bénéficier d'un bel espace extérieur. Nous proposons de façon très régulière aux enfants de jouer dehors. Le jardin, ce milieu ouvert, permet de mettre en éveil tous les sens (l'ouïe, la vue, l'odorat, le toucher, le goût... Tout peut être expérimenté). C'est par nos sens que nous partons à l'aventure et le milieu extérieur est le lieu idéal pour les découvrir, les utiliser, comprendre avec lesquels nous arrivons le mieux à découvrir notre monde. Dans le jardin, nous pouvons entendre le vent, sentir la pluie, toucher la mousse, voir les feuilles tomber en automne, goûter la terre...

Nous permettons aussi aux enfants de participer à des sorties (2 fois par semaine) afin de découvrir d'autres environnements que celui de la crèche. Nous allons à la rencontre des animaux au centre équestre, nous pouvons nous rendre à la bibliothèque écouter des histoires et rencontrer d'autres enfants, nous partons nous balader en pleine nature, dans les bois, au parc ou à la plage, nous nous rendons à la caserne pour rencontrer les pompiers... Ces sorties donnent la possibilité à l'enfant de développer sa curiosité vis à vis du monde qui l'entoure, de découvrir sa diversité, de se familiariser à ses différentes facettes...

## L'aménagement de l'espace

L'équipe de la Cabane aux bruyères essaye de réfléchir régulièrement à l'espace de jeu proposé à l'enfant. L'aménagement est nécessaire pour que le jeu puisse se mettre en place et permette à chacun une découverte de soi, une possible rencontre avec d'autres et une expérimentation de son environnement. Un espace calme, dans lequel la circulation est fluide, où l'enfant se sent en sécurité physique et psychique, où il peut trouver les ressources nécessaires pour jouer et grandir... permettra alors de mieux s'écouter soi-même et de pouvoir partir à l'aventure.

Penser le jeu libre, c'est concevoir un aménagement de l'espace ouvert, dans lequel le choix de l'enfant peut être respecté : un lieu sécurisant pour que l'enfant puisse partir explorer, expérimenter quand il se sentira en confiance pour le faire et quand il désirera le faire... et revenir vers l'adulte quand il en aura besoin.

A la Cabane aux bruyères, nous souhaitons mettre en place un « espace dégagé » pour se sentir capable d'aller jouer : pas trop de passages, pas trop d'enfants, un sol non encombré, une atmosphère sereine, calme. L'espace doit aussi permettre aux enfants qui n'ont pas envie de jouer à un moment, de s'arrêter, de « se poser », de se décaler du collectif.

L'espace commun doit s'adapter à chacun. Pour que le jeu soit possible, les « coins » ou les différentes zones permettent des espaces de jeux différenciés, aménagés selon les besoins de chacun (jeux sensoriels, interactifs, symboliques, moteurs...). Cet aménagement a pour but d'apporter de la sérénité à la structure car il permet une répartition plus équilibrée et donc une ambiance moins bruyante.

## La place de l'adulte

---

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin des professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir »*

### La sécurité affective

La sécurité affective constitue l'un des besoins essentiels de l'enfant. Elle lui permet de faire confiance et de se faire confiance, de s'épanouir, de découvrir son environnement.

La sécurité affective passe par la présence physique, par le regard, par les encouragements de l'adulte. Pour se sentir en sécurité, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte. Le fait que l'enfant ait la possibilité d'avoir accès à son doudou quand il le souhaite, lui apporte également une part de la sécurité nécessaire. Cette sécurité affective permet aussi à l'enfant de partir jouer sans la présence de ses parents de façon sereine.

Il est nécessaire de rappeler que l'enfant peut exercer ses capacités à être autonome seulement s'il se sent en toute sécurité. Celle-ci dépend en partie de la posture des professionnels.

### La posture professionnelle

Notre rôle est de laisser l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu tout en restant disponible pour lui, en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et le langage. Ainsi, nous éclairons, tel un « phare », le jeu de l'enfant en portant un intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Et les enfants ont généralement tendance à jouer dans des espaces qui sont « éclairés » par le regard de l'adulte. Ce lien visuel répond à un besoin de sécurité affectif fondamental chez le tout-petit. De plus, nous allons lui dire que nous sommes contentes de le voir arriver dans notre univers, nous l'accueillons, le sollicitons. Nous mettons des mots sur ce qu'il fait « *tu essaies de mettre le ballon dans la petite boîte...* ». Nous lui demandons s'il est content, pourquoi il est agacé, s'il est fâché...

Nous portons donc une grande attention à ce que fait l'enfant, nous l'observons, participons parfois à ses jeux lorsqu'il nous y invite. Et surtout, nous commentons, nous encourageons l'enfant dans ses expériences.

Nous limitons nos propres allers et venues car le mouvement des unes génère le mouvement des autres. Cela permet d'atténuer l'agitation et le stress d'un groupe d'enfants. Plus nous sommes posées au sol, plus les enfants tendent à jouer et à interagir posément. La véritable attitude professionnelle appropriée est donc de rester fixe au sol afin de permettre aux enfants de jouer en toute sérénité. Si la professionnelle se lève et bouge sans arrêt, si elle se tourne, dos aux enfants son phare n'éclaire plus la zone investie et les enfants se déplacent avec elle à la recherche de son faisceau. Les déplacements engendrent, à coup sûr, des conflits et du bruit...

### Les règles et les limites

Le plus difficile c'est de pouvoir associer l'aventure et la sécurité. Toutes les professionnelles n'ont pas les mêmes peurs. Laisse-t-on, par exemple, un enfant grimper sur une chaise ? Les limites que nous mettons à l'enfant sont donc discutées entre nous, dans un souci de cohérence et ce afin de garantir une sécurité de l'enfant.

Il ne s'agit pas de laisser tout faire à l'enfant mais de poser des limites, un cadre comme ne pas manger la pâte à modeler, ne pas jeter le matériel... Les seules raisons pour lesquels nous disons NON dans le jeu de l'enfant sont :

- ✚ S'il se met en danger,
- ✚ S'il fait du mal à un autre enfant (taper, mordre...),
- ✚ S'il détruit volontairement du matériel.

A cet âge, l'enfant n'a pas acquis la notion du bien et du mal, ce qu'il fait n'est donc pas de la mauvaise volonté ni de la méchanceté. Néanmoins, l'intelligence du jeune enfant est émotionnelle avant d'être verbale. Notre regard, le ton de notre voix, notre posture va primer sur le contenu de nos phrases. Pour transmettre les interdits nous plaçons notre visage à hauteur de celui de l'enfant, nous sommes fermes mais pas « agressives ».

[Approche bienveillante](#)

## LES DOUCES VIOLENCES

Les douces violences, ce sont ces petits gestes brefs du quotidien, non prémédités, souvent induits par l'impatience de l'adulte. À force de répétition, ces comportements peuvent placer l'enfant dans une insécurité affective et une perte de confiance en lui.

### QUELQUES EXEMPLES

#### FORCER UN ENFANT À MANGER, DORMIR, ETC.



#### MANIPULER OU FAIRE DU CHANTAGE

#### AVOIR DES PAROLES DÉVALORISANTES



#### PRENDRE UN ENFANT SANS SON CONSENTEMENT

#### NIER LES ÉMOTIONS, HUMILIER L'ENFANT



#### COMPARER LES ENFANTS ENTRE EUX

#### POSER UNE ÉTIQUETTE



#### PUNIR OU PRATIQUER L'ISOLEMENT

### COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

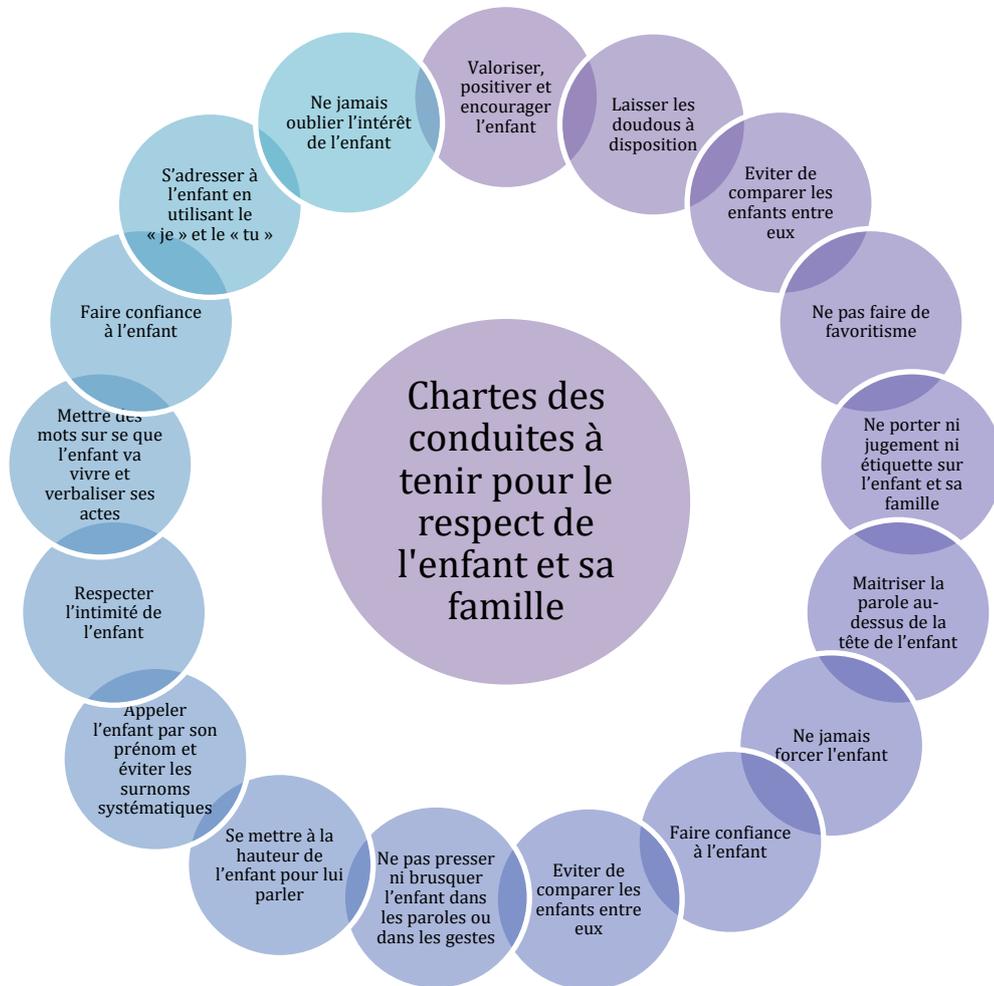
Contraindre, ignorer, forcer, manipuler, se moquer... Si notre geste, notre habitude ou notre comportement nous paraît étonnant voire insensé envers l'adulte, alors il est probable que cela rentre dans la catégorie des douces violences.

Baugribouillons.fr pour **peritEnfance**

**« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »**

La crèche est un lieu de vie où l'enfant doit pouvoir s'épanouir et grandir en toute sérénité. La mise en place d'une éducation bienveillante et bientraitante est un des éléments clés pour encourager les enfants dans leur développement, apprentissages et découvertes du monde qui les entourent et des leurs pairs.

**ECOUTER, VALORISER, OBSERVER, ESTIMER, ENTENDRE, COMPRENDRE, ATTENDRE,  
ACCOMPAGNER, PARLER**



## Les actions favorisant l'égalité filles-garçons



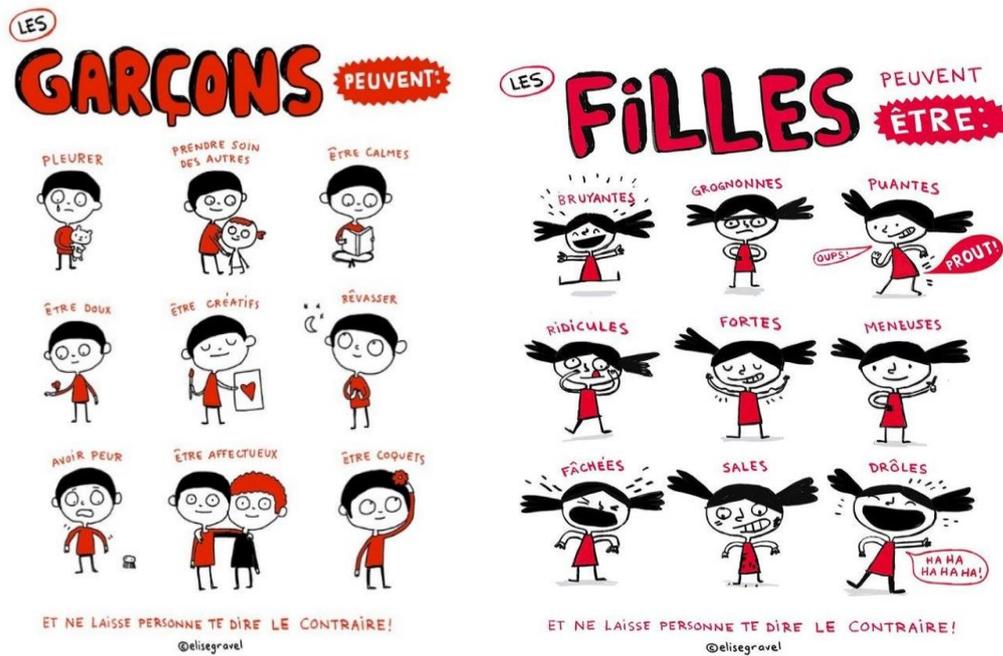
**« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »**

Dès leur naissance les enfants intériorisent des stéréotypes de sexe, transmis notamment par les familles, les médias, les catalogues de jouets, etc... Et qu'ils ont, de ce fait, des comportements différenciés à leur arrivée en crèche.

Or il est important d'agir dès la crèche, les premières années de vie étant essentielles au développement des enfants. Les neurosciences ont d'ailleurs prouvé qu'à la naissance filles et garçons ont le même potentiel. Les différences de comportement sont donc entièrement liées aux apprentissages, à l'éducation et à la société en général.

Ainsi à la crèche nous nous employons à ne pas faire de différence entre les filles et les garçons. Il n'y a pas de jeux différenciés. Les tout-petits peuvent jouer avec ce qu'ils veulent... Nous coiffons autant les petites filles que les petits garçons. Les activités dites moteurs sont proposées à tous. Et nous faisons attention à notre communication « les garçons, les filles on va manger ». Enfin, lorsqu'un enfant est malade nous n'appelons pas « forcément » la maman, nous joignons aussi les papas.

Nous souhaitons également mettre en œuvre de nouvelles pratiques afin de lutter contre les stéréotypes de genre véhiculés à travers les jouets et supports proposés :



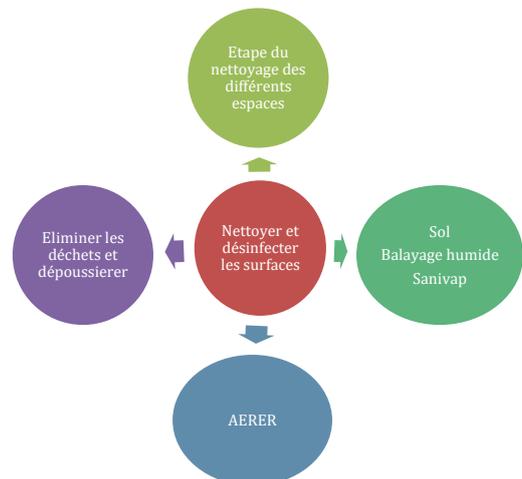
## L'entretien des locaux

**« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».**

Une crèche où il fait bon vivre est un établissement où l'atmosphère est saine, où les parents ont plaisir à laisser leur enfant et l'équipe à travailler.

Les agents d'entretien de la crèche sont essentiels pour garantir un bon niveau d'hygiène vis-à-vis des germes liés à la collectivité que pour pérenniser le matériel et rendre le cadre de vie agréable.

La crèche est nettoyée quotidiennement.



## Projet social et le développement durable

### Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis de ses partenaires extérieurs

---

La Cabane aux bruyères est un multi accueil, en délégation de service public de la communauté de commune de Landerneau – Daoulas. Il accueille à la fois des enfants de salariés d'entreprises réservataires et des enfants habitant sur des communes réservataires.

Deux communes sont réservataires : Landerneau 9 places et La Forest Landerneau 3 places, 6 entreprises sont réservataires en place mono-site et 7 places en multi-sites.

La structure se situe sur la commune de Plouédern, au cœur d'une zone artisanale en périphérie de 3 communes : Plouédern, Landerneau et Ploudaniel à proximité de la RN 12 Morlaix-Brest.

Nous pouvons noter que la majorité des entreprises réservataires se situent non loin de la crèche, permettant un accès rapide aux familles se rendant et sortant de leur activité professionnelle.

La structure ferme pendant 2 semaines l'été, cela peut engendrer des difficultés pour certains parents ne pouvant faire coïncider leurs congés avec la fermeture de la crèche. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés à permettre la poursuite de l'accueil dans une autre structure d'En Jeux d'Enfance à la Farandole à Landerneau.

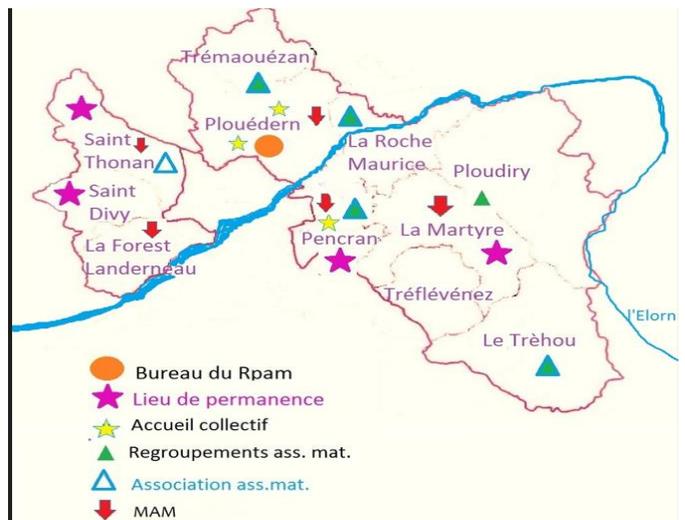
### L'offre de garde sur le territoire

---

- ✚ 118 places d'accueil en structures collectives dont 1 jardin d'enfants
- ✚ 3 RPE couvrant 21 communes sur les 22
  - ✓ 1 RPAM sur Landerneau
    - 93 Assistantes maternelles
    - 2 MAM
  - ✓ 1 RPE couvrant les communes du Pays de Daoulas soit Doulas, Dirinon, Hanvec, Hôpital Canfrout, Irillac, Logonna Daoulas, Lopérhet, St Eloy, St Urbain comptent
    - 145 Assistantes maternelles
    - 1 MAM sur Logonna, 2 AMA et 8 agréments
    - 1 MAM à Daoulas, 2 AMA et 8 agréments
    - 1 MAM à Dirinon, 3 AMA et 12 enfants
  - ✓ 1 RPE intercommunal itinérant couvrant les communes de La Forest-Landerneau, La Roche-Maurice, Le Tréhou, La Martyre, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint Divy, Saint Thonan Trémaouézan et Tréflévenez

- 123 Assistantes maternelles
- 1 MAM à St Thonan, 3 AM 12 agrément
- 1 MAM à La Forest Landerneau, 2 AM 8 agréments (3 AM en 2022 12 agréments)
- 1 MAM à Plouédern 4 AM, 16 agréments pour l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins multiples.
- 1 MAM à Pencran 2 AM, 8 agréments
- 1 MAM à La Martyre 3 AM, 12 agréments

Il y a actuellement 3 regroupements d'assistantes maternelles sous forme d'associations sur le territoire localisé à Pencran, La Roche Maurice et Saint Thonan.



### Les 2 relais dans un nouveau lieu d'accueil :

Le RPE interco et le RPE de Landerneau ont aménagé dans un espace commun à Landerneau. Chaque relais a gardé son projet de fonctionnement propre, cependant ils mutualisent la salle d'activités et le matériel à destination des enfants, assistantes maternelles et familles des différents territoires.

Les familles qui sont accueillies par l'animatrice du relais peuvent être orientées vers la crèche après avoir évalué leurs besoins. Elle peut éventuellement leur proposer de faire une pré-inscription pour la crèche, leur évitant un autre entretien.

La Cabane aux Bruyères s'inscrit dans une démarche de décloisonnement des modes d'accueil. Ainsi, des temps d'échanges et d'animation avec les assistantes maternelles sont organisés. Il s'agit là, de sortir les assistants maternels de leur isolement et de permettre aux enfants de découvrir un espace adapté à leurs besoins, comme l'espace de psychomotricité, la pataugeoire. Les enfants de la crèche participent également à des animations organisées par le RPE : visite de musée, animation à la bibliothèque de Plouédern, spectacle etc .... Les conférences organisées par le RPE interco sont ouvertes aux familles et professionnelles de la Cabane aux Bruyères.

a- Démographie du territoire :

Données	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Familles CAF/MSA Avec enfants < 3 ans	1447	1416	1395
Familles monoparentales avec enfants <3 ans	85	73	94
Nombre d'enfants < 3 ans	1550	1506	1488

Nous constatons depuis 2018, une diminution du nombre de familles ayant des enfants de moins de trois ans du nombre d'enfants de moins de trois ans (de 1706 en 2014 à 1395 en 2020) avec cependant une hausse du nombre de familles monoparentales.

b- Les situations familiales accueillies à La Cabane aux Bruyères :

	Année 2018	Année 2020	Année 2022
Orientations partenaires sociaux	1	2	2
Enfants en situation de handicap ou mal chroniques	8	2	1
Enfants en situation d'urgence sociale (insertion, familles en difficultés, tout ce qui a pu vous alerter en termes d'urgence sociale...etc)	4	5	2
Payant moins d'1 € de l'heure	15	15	16
Enfants issus d'une famille monoparentale	8	1	1

Une priorité est donnée pour les familles d'enfant en situation de handicap ou en situation de précarité sociale.

Notons que sur la cabane aux Bruyères, les places sont amenées à fluctuer d'une année sur l'autre, parfois d'un mois sur l'autre du fait de l'engagement contractuel des entreprises.

En 2020 :

- Janvier : **35.50 places réservées**
- Décembre : **37.50 places réservées**

En 2021 :

- Janvier : **40 places réservées**
- Décembre : **40 places réservées**

En 2022 :

- Janvier **39.5 places réservées**
- Décembre : **39.5 places réservées**

Pour 2023 :

- Janvier **36.50 places réservées**

**c- Communes d'origine des enfants accueillis :**

<b>Commune de résidence</b>	<b>Nombre de familles 2020</b>	<b>Nombre de familles 2022</b>
BREST/GUIPAVAS/GOUESNOU	13	13
LANDERNEAU	27	30
LA FOREST LANDERNEAU	10	8
TREGARANTEC / LE FOLGOET	5	3
ST DIVY	1	2
ST THONAN	3	4
PENCRAN	1	3
SIZUN	1	6
AUTRES	26	12
<b>TOTAL</b>	<b>87 FAMILLES</b>	<b>81 FAMILLES</b>

## Les partenaires locaux

<b>PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)</b>	<b>MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)</b>
<u>RPE intercommunale</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat de proximité, orientation de familles, dans les 2 sens.</li> <li>• Activités partagées par la crèche et les assistantes maternelles</li> </ul>
<u>Crèche la Farandole (landerneau)</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission d'admission commune 2 fois par an concernant les 9 places landernéennes de la Cabane aux Bruyères et les 60 places de la Farandole.</li> <li>• Echanges de jeux</li> </ul>
<u>Crèche le Petit Prince (Ploudaniel)</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres régulières concernant le planning de trois personnes en DAT (Dispositif d'Affectation Temporaire) en poste CDI depuis le 1<sup>er</sup>/02/2017 ou après formation en 2020. Une éducatrice de jeunes enfants et 2 aide animatrices interviennent sur les 2 structures afin de pallier aux absences prévisibles des professionnels (Congés, mais aussi jours enfants malades, arrêts maladie courts etc..) ce dispositif permet une interconnaissance des enfants, des familles, des équipes et des projets, tout en réduisant le nombre de CDD sur le secteur.</li> </ul>

<u>Crèche le Petit Prince (Ploudaniel)</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail sur une ouverture d'un projet de Lieu Accueil Enfant Parent travaillé par les directrices de la Farandole, Petit Prince et la cabane aux Bruyères fragilisé par la crise COVID.</li> <li>• Continuité d'accueil pour des enfants accueillis à la cabane aux Bruyères sur des périodes de fermetures : journée de formation, congés annuels sur les autres crèches En Jeux d'Enfance du territoire.</li> </ul>
<u>RPE de landerneau, Intercommunal, la Farandole, La MPT de Landerneau</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence et participation à la semaine petite enfance en collaboration avec la CAF</li> </ul>
<u>Café des parents et temps festifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps d'échanges avec les familles le midi ou en soirée</li> <li>• Réunion avec les familles 1fois /an</li> <li>• Temps festifs : Chasse aux œufs, Noel à la crèche fete de l'été fragilisées par le covid.</li> </ul>
<u>PMI, Le service mode de garde</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service mode de garde : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle et suivi de l'EAJE</li> <li>- Participation aux réunions des directeurs d'EAJE</li> </ul> </li> <li>• Le service rattaché au CDAS de Landerneau <ul style="list-style-type: none"> <li>-Orientation et suivi du public fragile</li> </ul> </li> </ul>
<u>CAF</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire financier PSU et fonds public et territoire</li> <li>• Ma cigogne</li> <li>• Soutien technique</li> <li>• Participation aux réunions des directeurs d'EAJE</li> </ul>
<u>MSA</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire financier verse la Prestation de service Unique pour les ressortissants du régime agricole.</li> </ul>
<u>Convention avec l'école de musique de Landerneau</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers à destination des enfants en petits groupes d'éveil musicales de 6 à 12 séances/an.</li> </ul>

### Les modalités de participation des familles à la vie de la crèche

L'enfant que nous accueillons fait partie d'une famille. Pour travailler en cohérence et dans la continuité de la vie de l'enfant la communication est un enjeu majeur. Cette communication est orale ou écrite lors des transmissions quotidiennes, de réunions, de temps de concertation. Des invitations à des temps festifs, conférences sont également proposées et ouvertes à l'ensemble de la famille (parents, fratrie, grands-parents).

L'information aux parents se fait également par affichage.

Une enquête de satisfaction est distribuée aux familles tous les ans en fin d'année dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants. Le questionnaire est anonyme et concerne des items « des premiers moments à la crèche, le quotidien de leur enfants, le fonctionnement de la structure en terme d'horaires, contrats, la sécurité, l'organisation des locaux, projets développés, etc.»

En fonction de leurs attentes, les parents peuvent solliciter un entretien avec le référent de l'enfant, l'Éducateur de Jeunes Enfants, l'infirmier ou la direction.

Les familles possédant une adresse e-mail peuvent également se faire transmettre les informations par ce moyen.

Des rencontres parents-professionnels permettent aux familles de participer à la vie de l'établissement.

Le caractère coopératif de la crèche permet aux parents de s'impliquer dans le fonctionnement.

- ✓ En participant aux différentes rencontres organisées.
- ✓ En étant représentés au Conseil d'administration du gestionnaire.
- ✓ En participant au comité d'étude parentalité de la coopérative.
- ✓ En proposant leurs compétences personnelles ou professionnelles
- ✓ En donnant leur avis ou suggestions.

Les parents sont également sollicités pour devenir coopérateurs de la SCIC et intégrer les comités de cette dernière faisant vivre le projet avec les parents et professionnel.le.s des différentes structures

### **Les actions de soutien à la parentalité proposées**

---

Nous souhaitons que la crèche soit un espace convivial, chaleureux, vivant. Les parents ont leur place dans l'établissement. Nous désirons travailler conjointement avec leurs valeurs éducatives, nous sommes à leur écoute et nous désirons développer la collaboration et le dialogue entre les parents et les professionnelles pour le bien-être des enfants.

Ainsi, les parents sont invités à participer à la vie de la crèche lors de sorties avec les enfants, de réunions à thème, conférence-débat, mais encore des moments festifs tels que : la galette, fête de Noël, spectacle ...

Comme évoqué précédemment, des enquêtes de satisfaction sur la qualité de l'accueil dans notre structure sont élaborées afin de connaître le ressenti des parents sur l'accueil de leurs enfants et permettent de réajuster nos pratiques professionnelles si besoin.

## Accueil des enfants et familles en parcours d'insertion professionnelles

---

- **Places solidaires :**

L'évolution de la famille aujourd'hui vient modifier ses besoins en matière d'accueil du jeune enfant. En effet, l'augmentation de la précarité, la transformation de l'employabilité (travail ponctuel, précaire, occasionnel, saisonnier, reprise des études, formations, soins, retour à l'emploi après un congé parental, irrégularité des horaires...) et l'évolution de la manière même de « faire famille » (mono-, homo-, belle- , co-, grand-parentalités et familles recomposées) vient bouleverser totalement notre approche professionnelle. Il arrive que ces familles en situation de fragilité, n'entrent pas dans le cadre des dispositifs de droit communs et se retrouvent sans solution d'accueil adapté pour leur enfant. De fait, des changements de modes d'accueil s'opèrent de plus en plus souvent sur cette période et les familles s'appuient davantage sur une garde multiple (crèche + assistant maternel+ grands-parents). Afin de nous adapter à cette variation de besoins, à une non-anticipation de l'accueil et évaluer rapidement les besoins, la SCIC En Jeux d'Enfance a créé en 2017 un dispositif de 5 « places solidaires ».

Notre objectif est de créer des lieux de répit, de ressources, pour les parents qui en ont le plus besoin. Des dossiers sont établis au préalable avec la direction de la structure et des travailleurs sociaux prescripteurs d'urgence. Ils sont étudiés lors d'une commission spécifique au sein de la SCIC En Jeux d'Enfance. Les demandes urgentes sont étudiées au cas par cas par la responsable de l'EAJE en fonction des disponibilités, de l'aménagement de l'accueil proposé et de la problématique familiale.

Dès 2017, le Fonds de Dotation de l'Association Don Bosco a retenu ce projet innovant. Depuis, le fonds de dotation désormais nommé IMPAKT reconduit régulièrement son aide financière.

**Depuis 2022, la structure a obtenu le label "Crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)" (CAF) comme l'ensemble des structures En Jeux d'Enfance.**



## L'inscription de la structure dans un projet de développement durable

---

Le développement durable a pour objectif de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. A nous d'apprendre ou de réapprendre à protéger notre lieu de vie, la faune et la flore qui nous environnent.

Plus qu'un acte citoyen, c'est essayer à notre échelle de préserver mais aussi d'améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels de la crèche, tout en réduisant l'impact écologique de la crèche.

### **Pour cela voici une liste des actions mises en œuvre sur la structure pour penser développement durable :**

- ✓ Privilégier les produits d'entretien « maison », nous fabriquons de nous-même le nettoyant-désinfectant toutes surfaces.
- ✓ Utiliser un nettoyant vapeur pour laver le sol.
- ✓ Utiliser des essuies mains lavables et non à usage unique.
- ✓ Travailler avec le prestataire « assiette coopérative » pour la livraison des repas en liaison froide. En effet ces derniers favorisent agriculture biologique et viande d'origine française auprès de producteurs locaux.
- ✓ Favoriser le tri sélectif et le recyclage.
- ✓ Utiliser un compost
- ✓ Proposer aux enfants des activités à base d'éléments de récupération
- ✓ Acheter des jouets de seconde main, notamment auprès de la société Ti Jouets.
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'économie d'eau lors du passage aux toilettes.

Dans les années à venir, l'équipe a pour projet de développer cet axe du développement durable. Pour cela nous communiquons et échangeons avec les différentes structures d'En Jeux d'Enfance pour améliorer nos pratiques d'éco-responsable.